

Bonnes pratiques phytos - Olivier Vanpeperstraete, agriculteur : « Il faut que ce soit pratique ! »

(Publié le 24/11/2008 à : 17H 59 min)

Olivier Vanpeperstraete, agriculteur, revient sur sa conception des « bonnes » pratiques d'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Ppp). Pour lui la démarche est plus importante que l'obligation et rentre dans une logique de travail. Elle doit être « pratique ».

« Il faut que ce soit pratique et que cela respecte la réglementation » dit

Olivier Vanpeperstraete en parlant de l'utilisation des Ppp. « Le stockage des produits doit être réalisé dans un local fermé à clé. Dans mon cas c'est un ancien container à bananes, que j'ai trouvé sur le port de Dunkerque. C'est pratique, étanche et mobile. J'y ai installé des étagères pour les rangements. Il est ventilé, possède deux entrées d'airs et une évacuation par le bas, au cas où du produit soit renversé. »

« Le principe de base, c'est de gérer le pulvérisateur dans la parcelle »

« A coté, j'ai une cuve de 12.000 litres alimentée en eau de pluie et complétée par l'eau du réseau si besoin. Il y a un compteur, qui indique précisément la quantité d'eau qui remplit le pulvérisateur. S'il y a débordement, la dalle de 80m2 collecte les produits. Malgré ces précautions, la présence de l'agriculteur est obligatoire » insiste-t-il.



La ferme de M. Vanpeperstraete a été durant les 3 années du projet Topps, ferme de démonstration. (© Terre-net Média)

C'est un système polyculture élevage de 58 ha avec un atelier volaille (exploitation représentative des systèmes de production présents dans le bassin versant de l'Yser).

Plusieurs aménagements ont été réalisés ou améliorés au cours du [projet Topps](#) :

- aménagement du local existant :

« Si je veux laver ou gérer un fond de cuve, le liquide part au biobac. Mais depuis que je l'ai installé, je n'ai rien mis dedans. Toute ma gestion des Ppp est faite pour que après pulvérisation, je n'ai plus besoin de manipuler de fond de cuve. Le Biobac, c'est comme la partie sécurisation du poste de remplissage et ça ne coûte pas cher » affirme-t-il.

- étagères, classement des produits, électricité, ventilation ;
- aménagement de la dalle de remplissage et lit biologique
- équipement du pulvérisateur : buses à injection d'air et volucompteur programmable.

« Le principe de base, pour éviter tout type de pollution, c'est de gérer le pulvérisateur dans la parcelle. » Autrement dit, Olivier Vanpeperstraete affirme qu'il faut gérer sur la parcelle des opérations qui peuvent engendrer des pollutions : gestion des fonds de cuve et nettoyage du pulvérisateur.

« L'objectif c'est de connaître ses besoins et d'être précis »

Cela commence par la gestion des quantités épandues : « Si j'ai besoin de 1000 litres, je met 1000 litres, et pas 1100 litres, car à la fin du traitement, il me restera forcément 100 litres de trop. » Olivier Vanpeperstraete explique que lors de ses traitements, son pulvérisateur est nettoyé et ne possède plus de liquide en fond de cuve : « Mon fond de cuve est dilué et vidé au champ, pour éviter tout risque de pollution. »

« Les aides financières doivent orienter la démarche, mais pour que ce soit vraiment efficace, il faut qu'il y ait une démarche de l'agriculteur avant l'aide » ajoute-t-il pour conclure. « Si nous ne montrons pas que nous faisons tout ce que nous pouvons pour maîtriser les produits phytosanitaires, nous allons nous faire fusiller. »

L'objectif « c'est de connaître ses besoins et d'être précis » affirme Olivier Vanpeperstraete en parlant des traitements phytosanitaires. « Nous pouvons (en parlant des agriculteurs) limiter les pollutions, sans trop d'investissement. C'est ce qui ressort des formations mises en place par le projet Topps. »



Ce [projet Topps](#), a été mis en place pour [informer et former les agriculteurs sur les pollutions ponctuelles provoquées par l'utilisation des produits phytosanitaires](#).

Originalité, le local "phyto" est un ancien container à bananes(© Terre-net Média)

Pour plus d'informations sur ce programme, cliquez [ICI](#).

Source : Terre-net Média

Auteur : Pierre Criado

Projet Topps - Former et informer sur les

produits phytos

(Publié le 30/10/2008 à : 11H 50 min)

Plus de 3.000 agriculteurs et 1.500 techniciens ont été formés grâce au projet Topps sur les bonnes pratiques de l'utilisation des produits phytosanitaires afin de diminuer les pollutions ponctuelles.

Le projet Topps (train the operators to prevent pollution from point sources by pesticides), a pour objectif d'harmoniser et de diffuser à l'échelle de l'Europe, un message sur la prévention des pollutions ponctuelles.

Le projet Topps vise à développer les « bonnes pratiques » de gestion des produits phytosanitaires, en formant les techniciens et les utilisateurs. Ces bonnes pratiques sont réparties sur sept postes allant du transport à la gestion des déchets.

Initié en novembre 2005, ce programme s'achève cette année. Le projet Topps s'est décliné en 5 actions : réalisation d'une base de données de toute l'information concernant les pollutions ponctuelles en Europe ; élaboration d'un guide des bonnes pratiques de prévention des pollutions ponctuelles ; mise en place de support et de session de formation sur les neuf fermes de démonstration (deux en France) ; mise en place d'actions sur des bassins versants expérimentaux (en France, le bassin versant de l'Yser) et animation d'un réseau d'expert.

En Europe 3.000 agriculteurs et 1.500 techniciens ont été formés. Le projet Topps a permis la réalisation d'un guide des bonnes pratiques en 10 langues, une brochure sur les procédés de traitements en 10 langues, une brochure sur le rinçage du pulvérisateur en 10 langues et un site Internet.

Plus d'informations techniques et pratiques vous seront transmis prochainement. Pour être tenu informé, abonnez-vous gratuitement [au Mel Agricole, en cliquant ICI.](#)

Source : Terre-net Média

Auteur : Pierre Criado

Des bonnes pratiques référencées et analysées sur 7 postes clés :

- Poste 1 : Transport des produits
- Poste 2 : Local de stockage
- Poste 3 : Protection de l'utilisateur
- Poste 4 : Poste de remplissage
- Poste 5 : Equipement du pulvérisateur
- Poste 6 : Fonds de cuve
- Poste 7 : Gestion des déchets



Durant une visite sur la ferme de démonstration d'Esquelbecq (© Terre-net Média)